

La Reut inscrite dans le plan de bassin d'adaptation au changement climatique



Le maire de Bonifacio (à gauche), le président de l'ONDC Xavier Luciani (à droite) discutent le projet de loi relatif aux infrastructures de transport et l'ONDC, pour rendre la Reut opérationnelle.

La France est encore à la traîne alors que d'autres pays européens ont déjà fait de la réhabilitation des eaux usées traitées un enjeu majeur de développement durable. La Corse peut faire figure d'exemple en la matière, c'est en tout cas la volonté affichée hier par l'Office de l'équipement hydraulique et par son président Xavier Luciani. "Il faut mettre en place une autre culture de l'eau, il ne faut pas seulement traiter mais commencer même à penser cela, on a tout intérêt à encourager les initiatives locales, à encourager les particuliers de l'ONDC, lors de la visite à la station d'épuration de Bonifacio, c'est un des grands défis du 337 selon pour la Corse et on doit pour le Ministère insister".

PRACC : prévenir avant de guérir...

Le Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PRACC), voté à l'unanimité par l'Assemblée de Corse en 2016, répond à

certains des défis majeurs posés aux territoires les plus vulnérables en matière de ressource hydraulique. Le projet de Reut sera en revanche pour Bonifacio, et sera intégré au prochain règlement d'urbanisme et d'aménagement, une zone d'impact de la ressource en eau. La Reut est inscrite dans la logique de réhabilitation après avoir porté le PRACC, par la création de nouvelles réserves.

Une fois l'impact réglementaire sur les zones concernées, la Reut offrira des perspectives nouvelles notamment au monde agricole.

"Le principe de l'eau est une règle à respecter à tous les niveaux. Nous sommes tous engagés à long terme, quel que soit le contexte et nous le serons. On prévoit avant de guérir", a insisté le président de l'ONDC.

R. A.

La Reut inscrite dans le plan de bassin d'adaptation au changement climatique

Source : Corse-Matin